

## Tunisie : deux ans de perspective, un avenir incertain

La UE doit faire face au défi de distribuer de façon efficace les ressources pour soutenir les réformes et fuir de la tentation d'imposer des politiques dirigées à garantir sa sécurité.

Iván Ureta

**A**u cours des premières mesures des révoltes sociales en Afrique du Nord, la communauté internationale a réagi avec surprise. Le Maghreb, malgré les problèmes que l'on connaît liés à l'émigration illégale, le terrorisme de souche islamiste, le trafic de drogue, les hauts niveaux de chômage associés à une redistribution inefficace de la richesse, la corruption institutionnalisée et les questions associées à un faible climat démocratique et de respect des droits de l'Homme, semblait se trouver sous un équilibre contrôlé. L'optimisme international précédent était en partie justifié par les données et les informations publiées par différentes sources et organismes internationaux.

En 2005, la Tunisie était décrite par la Banque mondiale et la Banque islamique de développement comme l'histoire d'un succès. Le 3 novembre 2008, *The Sunday Times* situait la Tunisie « parmi les meilleurs endroits pour investir en ces temps de crise économique ». La même tendance fut confirmée en 2010 par la revue *Newsweek* et par le Rapport de compétitivité globale élaboré par le Forum économique international.

En 2010, le rapport de développement des Nations Unies signalait la présence de trois pays du Maghreb dans la liste des 10 pays qui s'étaient améliorés le plus notablement entre 1970 et 2010. Cette trouvaille surprenante fut définie dans le rapport comme le « miracle nord-africain ».

Quelques mois après tous ces rapports et prévisions positifs, le 17 décembre 2010, Mohammed Bouazizi décidait de s'immoler. Feu qui se propagea rapidement dans tout le pays sous forme de révoltes sociales, et qui finit par renverser l'apparemment intouchable Zine el-Abidine Ben Ali, qui dut quitter la Tunisie le 14 janvier 2011 pour se rendre en Arabie saoudite.

Il reste encore beaucoup d'interrogations ouvertes et d'aspects sur lesquels il serait intéressant de réfléchir. Ces événements étaient-ils imprévisibles ? Comment peut-on lier ces événements aux précédentes classifications économiques débordantes d'un optimisme généralisé ? Ce « miracle socioéconomique » existait-il vraiment ? Si oui, quelles étaient ses bases ? À quel point le gouvernement

tunisien et les partenaires occidentaux étaient-ils responsables de celui-ci ? Pourrait-on dire que le véritable miracle socioéconomique finit de se compléter avec le succès des révoltes sociales ? Quelle était la consistance de l'image de stabilité que Ben Ali s'était obsédé à montrer aux marchés et aux gouvernements internationaux dans le but d'attirer des investissements directs ? Quel fut le parcours de la Tunisie et quels furent les éléments historiques et politiques clés depuis son indépendance en 1956 pour en arriver à cette situation ? Quelle est la part de responsabilité des gouvernements occidentaux ? À quel point les révoltes sociopolitiques et le nouveau gouvernement pourront éliminer ou réduire les tensions et les dépendances qui ont caractérisé les décennies précédentes ? Le premier point de réflexion se trouve dans la propre histoire contemporaine tunisienne.

### Investir dans le contrôle de la Tunisie. Premières erreurs de calcul

**D**epuis 1956, la Tunisie a suivi une politique internationale ouverte dans le but d'attirer des investisseurs et des sympathies en Occident. Ces stratégies amicales se sont développées à travers la création fictive, presque théâtrale, d'une image de stabilité sociopolitique et d'ouverture ; d'une propagande au sujet du respect des droits de l'Homme ; de l'exploitation de sa situation géostratégique ; de la garantie de collaboration avec les gouvernements occidentaux sur des sujets sensibles comme la sécurité régionale, le terrorisme ou l'émigration illégale ; de l'accroissement de l'activité économique et des garanties juridiques pour les investisseurs internationaux. Cette stratégie politique a plu aux partenaires politiques et économiques internationaux.

Tout ceci a été possible grâce à l'intervention de plusieurs facteurs. Probablement, l'un des plus remarquables est lié à la façon dont la Tunisie, comme les autres pays du Maghreb, a géré idéologiquement et politiquement son histoire postcoloniale. L'histoire du Maghreb contem-

Dr. Iván Ureta, professeur associé de la Geneva School of Diplomacy, chercheur et enseignant visiteur du département d'études du Moyen-Orient et de la Méditerranée du King's College. Londres.

porain a souffert des effets d'un dilemme et d'une contradiction théorico-pratique que l'on n'a pas su résoudre. Au niveau théorique, le désir d'instaurer des politiques démocratiques, et au niveau pratique, la consolidation de gouvernements autoritaires. La Tunisie commença à souffrir de cette contradiction depuis ses premiers pas en tant que république indépendante. Habib Bourguiba lutta pour l'indépendance de la Tunisie depuis les années trente, il éradiqua la monarchie et, en 1957, il accéda à la présidence. En accord avec Moore, il serait possible de dire que déjà au cours de ses trois premières années de présidence, le gouvernement de Bourguiba était très proche du concept de « monarchie présidentielle ».

Il est vrai que dès que Bourguiba assumait le contrôle de l'État, il commençait à instaurer d'importantes réformes sociopolitiques, culturelles et économiques. Du point de vue social, le Code du statut personnel qui substituait la charia, marqua un jalon important. La sécularisation de l'État était une priorité. Associée à ces changements, la réforme de l'éducation de 1958 marqua un avant et un après. Celle-ci était restée une priorité pendant le gouvernement de Bourguiba tout comme pendant celui de Ben Ali. L'hypothèse était la suivante : une société éduquée constituerait la base d'une politique de développement.

Cette hypothèse enfermait une grande erreur de calcul. Si l'on prétendait maintenir un genre de gouvernement proche de la dite monarchie présidentielle, on ne pouvait pas lancer une politique éducative de masse sans instaurer des éléments démocratiques et de croissante participation et représentation populaire. La révolte sociale éclaterait tôt ou tard. C'est ce qui a été démontré avec succès par des auteurs comme Fuller ou Heinshoh lorsqu'ils décrivent la *youth bulge theory*.

La politique éducative, qui a joué un rôle fondamental sous les gouvernements de Bourguiba et Zine el Abidine ben Ali, a été également soumise à une forte contradiction. Kroehnert-Othman et Dhouib ont étudié les manuels scolaires arabes (dont les tunisiens) et ils ont conclu que ces livres, généralement, offrent une attitude très positive vis-à-vis des droits de l'Homme et de la démocratie. Cependant, en même temps, certains pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient croient qu'ils sont modernes et internationaux de par le simple fait de défendre ces idées à travers les manuels scolaires, et non à travers l'application quotidienne de ces principes.

Ainsi donc, malgré ce progrès, aucun élément démocratique facilement mesurable ne fut instauré. Entre 1963 et 1981, le parti Neo Destour fut la seule organisation politique reconnue et, en 1975, Bourguiba committit l'erreur historique de se proclamer président à vie. Ben Ali retomba ensuite dans la même erreur. Le germe de la révolte sociale commença donc à se consolider depuis les premières années de la République. Ce n'était qu'une question de temps. Le temps pour que le gouvernement, aidé par des partenaires internationaux, réussisse à maintenir une paix sociale fictive et imposée – verticalement. L'imposition verticale de ce modèle

réussit grâce à ce que l'on pourrait appeler la « rhétorique de la beauté ».

### **'La rhétorique de la beauté' : construire un palais sur le sable**

La plupart des pays MENA ont dû faire face au manque de devises depuis le début des années quatre-vingt. Ce contexte a forcé beaucoup à adopter des politiques dirigées à la stabilisation et l'ajustement structurel de leurs économies. Tel que l'a signalé Karshenas, les nouvelles stratégies de développement se basaient sur une plus grande orientation vers les marchés internationaux, une réduction du contrôle de l'État et la libéralisation du commerce. Des pays comme la Tunisie, dont les ressources naturelles sont faibles, adoptèrent ces stratégies pour tenter d'attirer des capitaux étrangers qui pourraient financer leur particulier processus de développement socioéconomique et consolider leurs aspirations de permanence politique. Pour atteindre ces deux objectifs, la stratégie la plus rentable est de développer un modèle de communication politique adéquat. Le développement d'une « rhétorique de la beauté » vendrait la Tunisie moderne, ouverte, sûre et collaboratrice. Cette hypothèse garantirait l'arrivée des investissements directs étrangers et des crédits provenant de différentes institutions publiques et privées.

Cependant, le modèle de développement tunisien, associé à cette politique fictive d'embellissement du pays, ainsi que les impacts de la libéralisation du commerce, ont été très inégalement distribués entre les différentes régions. Tel qu'il arrive dans la plupart des pays moins industrialisés, la majeure partie du tissu industriel se trouve dans la capitale. La contribution de Tunis au PIB national atteint 46 %, elle représente 39,8 % du total des exportations nationales et elle concentre 56,5 % du total des investissements privés. Ceci a provoqué un grand déséquilibre interrégional et transrégional et cela a accentué la pauvreté périphérique. Près de 37,8 % et 26,6 % de la pauvreté rurale est concentrée dans le centre-ouest et le sud du pays.

### **Le rôle occidental, la politique du silence ou la subtile différence de passer de collaborateur à dictateur**

Les gouvernements occidentaux – bien qu'ils en étaient conscients – n'ont pas prêté grande attention aux pratiques que la Tunisie infligeait ne respectant pas les dispositions internationales sur les droits de l'Homme, en même temps qu'elle vendait l'idée d'un pays ouvert, solide et observateur de ces droits. Les chiffres de l'IDE révèlent l'« appui » indirect au régime de Ben Ali. Par exemple, le 15 juin 2010, lorsque la Tunisie était encore vue comme un partenaire de confiance, la Chambre des députés modifia l'article 61 bis du Code pénal pour imposer des charges pénales à ceux

qui « directement ou indirectement auraient contact avec des agents ou des organisations d'un autre pays dans le but de porter préjudice ou nuire aux intérêts vitaux de la Tunisie et de sa sécurité économique ».

Tel qu'en informait Human Rights Watch, le ministre tunisien des droits de l'Homme, Lazhar Aououni, déclara devant le Parlement que nuire aux intérêts vitaux de la Tunisie incluait « inciter des partenaires étrangers à ne pas octroyer des crédits à la Tunisie, à ne pas investir dans le pays, à boycotter le tourisme ou saboter les efforts de la Tunisie pour obtenir le statut avancé avec l'UE ». Cette disposition fut approuvée au moment où la Tunisie et l'Union européenne négociaient le statut avancé, qui enrichirait l'accord d'association UE-Tunisie signé en 1995.

Ainsi donc, lorsque les révoltes éclatèrent, les réponses d'Occident se firent attendre. Le silence initial et la « prudence » dans la prise de décision étaient justifiés par de grands et forts intérêts économiques, géostratégiques, financiers et politiques. Mais l'on a dénoncé le fait que l'UE en tant que bloc et des pays comme l'Espagne ou la France n'aient pas agi en condamnant les mesures répressives du gouvernement de Ben Ali depuis le début. Dans le cas espagnol, et pour citer le traité hispano-tunisien d'amitié, aucun genre d'intervention n'était possible en accord avec les principes généraux 3 et 4.

En définitive, les investissements que divers pays occidentaux avaient placé en Tunisie au cours des dernières années pour maintenir un gouvernement qu'ils savaient corrompu et dictatorial, devaient être protégés jusqu'au dernier moment possible. Le silence initial fut la réponse que donnèrent les gouvernements qui avaient financé cette dictature, comme d'autres, mais la méthode était valable au nom de la *realpolitik* et le maintien d'un équilibre difficile dans la région. Ce risque restera présent à l'avenir.

Le 13 janvier 2011, la secrétaire d'État Hillary Clinton, déclarait que « alors que certains pays ont fait de grandes avancées au niveau de la gouvernance, les citoyens de nombreux autres sont fatigués des institutions corrompues et de l'ordre politique stagnant ». Cynisme absolu. Négation de la réalité. Il s'agissait de pays et régimes dictatoriaux financés par les partenaires occidentaux. Le 27 janvier 2011, l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, reconnu que « l'Europe a aussi une part de responsabilité, du fait qu'elle n'a pas été capable de condamner la nature du régime, préférant tirer profit de l'appareil stabilité et continuer avec ses affaires ».

Les droits de l'Homme ou les indicateurs réels de développement socioéconomique étaient passés à un second plan. Les pays occidentaux reconnaissaient l'importance stratégique et commerciale du partenaire maghrébin.

### Quel avenir ?

**Q**uel avenir désirent les Tunisiens pour leur propre pays ? Et les partenaires internationaux pour la Tunisie ? Leurs intérêts convergent-ils ou sont-ils philosophiquement et dans la pratique opposés ? Dans le cas

de la divergence, comment peut-on harmoniser ces fractures ? À quel point la peur européenne au sujet du développement du fondamentalisme islamique est-elle justifiée ? Une fois passé le moment de l'euphorie post-révolte, sera-t-il possible de développer des politiques consistantes pour garantir des résultats à court, moyen et long terme ?

La transition tunisienne vers des formules d'inspiration plus ou moins européenne de démocratie marque l'agenda et les préoccupations des partenaires du Nord. Dans ce sens, la politique européenne de voisinage devrait refocaliser ses objectifs pour faire face à ces défis difficiles de concilier et accommoder le court et le moyen terme. Le lancement, en mars 2011, de l'Association pour la Démocratie et la Prospérité Partagée avec les Pays de la Méditerranée Méridionale est précisément orienté vers l'appui à ces changements de régime. L'appui et effort financier pour renforcer ces transitions déployé par cette initiative, fut défini à quatre milliards d'euros, et 17 millions de plus pour la Tunisie, circonstance qui se révèle exceptionnelle étant donné le besoin de maintenir les fonds de l'UE vers l'Est. Les États-Unis aussi, le 29 mars 2012, ont octroyé 100 millions de dollars à la Tunisie pour soulager la charge fiscale.

Dans ce contexte s'instaure la philosophie du *more for more*. Selon celle-ci, plus se produiront de réformes dirigées à l'instauration de pratiques démocratiques, plus l'on octroiera d'aides financières. *More for more* c'est aussi une excellente excuse pour acheter à bon prix la loyauté des nouveaux gouvernements qui sont déjà en soi fracturés intérieurement. Que signifie « plus pour plus » ? Plus d'aide financière pour plus d'alignement et d'obéissance ? Ce genre de vision explique aussi à quel point l'UE considère importante cette région. Ceci se produit à travers un discours politique idéaliste et libéral qui enferme en lui une forte dose de pragmatisme et de réalisme dirigé au contrôle politique de la zone. Ce n'est pas en vain que la Commission européenne a annoncé récemment qu'avant la fin 2012 l'on espère pouvoir établir des négociations dans le but de discuter des pactes de libre commerce « profonds et globaux » avec la Jordanie et la Tunisie. Cette pratique « d'acquisition de loyautés » visant la consolidation d'un régime économique néolibéral est vendue comme un « effort pour appuyer la consolidation des réformes démocratiques et de développement ».

À court terme, dans un contexte dominé par l'enthousiasme postrévolutionnaire, ces formules financières pourraient fonctionner. À moyen et long terme, il existe de nombreux doutes et interrogations. Tel que l'a reconnu la Haute Représentante pour la Politique Étrangère de l'UE, Catherine Ashton, « ce n'est pas l'UE qui doit imposer des solutions, ces révolutions sont des peuples de la région. Il correspond à ces peuples de décider comment ils veulent être gouvernés et quelle est l'aide dont ils ont besoin ». Théoriquement, ce discours libéral pourrait fonctionner. Dans la pratique ? L'UE doit faire face au moins à deux défis : la capacité de distribuer de façon efficace ces ressources financières pour tenter d'étayer

les objectifs proposés et, deuxièmement, fuir la tentation d'imposer des politiques ou des réformes dirigées à garantir fondamentalement la sécurité des partenaires du Nord, que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral.

L'évaluation de comment ces deux défis peuvent être résolus ou pas, se produira dans le moyen et le long terme. La première difficulté concernant le premier défi est liée à l'existence de deux vitesses. Une vitesse se référant au calendrier d'« investissement » de ces aides dans un espace temporaire déterminé, réduit à deux ans. L'autre vitesse concerne le temps nécessaire pour établir de façon consistante des réformes structurelles qui ne peuvent se consolider que dans le long terme. Cette hypothèse critique le fait qu'aussi élevés que soient les fonds de l'UE pour appuyer les transitions démocratiques, rien ne garantit que l'on atteigne les résultats attendus dans le long terme, étant donné que l'horizon temporaire posé est court par rapport au besoin de temps pour consolider les changements structurels nécessaires. Deuxièmement, on ne voit pas clairement comment à des niveaux bilatéraux et multilatéraux l'on pourra éviter le fait d'exiger certaines recettes aux nouveaux gouvernements pour faire face à leur nouvel avenir « démocratique ».

De toute façon, la réorientation des politiques européennes vis-à-vis de la Tunisie devraient esquiver la tentation de financer à l'avenir de possibles « nouvelles » formes de dictatures commodes tel qu'il est arrivé de par le passé. Il est possible d'acheter et d'exiger la loyauté d'un partenaire stratégiquement important comme la Tunisie, étant donné que sa structure économique et industrielle ne lui permettrait pas de se développer de façon adéquate sans l'intervention de capitaux étrangers. En effet, l'investissement étranger dans la première moitié de 2012 s'est accru de 42,8 % par rapport à la même période de 2011 en pleine apogée des révoltes.

Cette croissance est liée au premier établissement de 62 nouvelles compagnies et à l'élargissement des activités de 115 autres qui existaient déjà. Ces mouvements ont généré une amélioration relative du marché du travail de 20 % par rapport à la même période de 2011 avec la création de 6 125 nouveaux postes de travail. L'amélioration structurelle d'une économie capable de générer des postes de travail peut représenter un amortissement des exigences populaires et aboutir à un accroissement de la paix sociale. Le coût politique et économique revient à hypothéquer le pays aux intérêts internationaux, ce qui peut provoquer à nouveau des épisodes de fracture sociopolitique.

Pour l'UE et pour les partenaires occidentaux en général, les principaux centres d'attention sont toujours le terrorisme de souche islamiste et la potentielle « réislamisation » de la politique et la société. L'une des principales préoccupations manifestées par les pays occidentaux se produisit lorsque le mouvement Ennahda (Parti de la Renaissance) remporta les élections avec 41,47 % des voix en Tunisie. Pour tranquilliser l'Occident, le leader du parti, Ghannouchi, déclara que la Tunisie était pour tous et qu'ils respecteraient l'article 1 de la Constitution : « La Tunisie

est un État libre, indépendant et souverain ; l'islam est sa religion, sa langue l'arabe et la République son régime ».

Cependant, les craintes restent stables et l'on voit que les intérêts nationaux visant à toucher et intervenir dans la politique tunisienne sont évidents. Le ministre espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo, a expressément demandé aux autorités tunisiennes de ne pas céder aux groupes qui désirent instaurer la charia. Après d'intenses discussions avec divers groupes internes, son homologue Rafik ben Abdelsalem, a annoncé le 26 mars 2012 qu'il ne continuera pas à lutter pour l'application de la charia comme principale source de droit.

Cependant, les problèmes en Tunisie sont probablement autres, surtout structurels. Ils sont liés à sa structure économique et industrielle déficiente, avec de forts taux de chômage et le manque d'opportunités pour un secteur jeune bien éduqué. Ils sont liés à l'inconsistance politique et à l'incapacité d'imaginer un avenir propre et autonome, libre de dettes et de dépendances.

À quel point le pays est-il préparé pour le changement ? Quelles sont les limites de cette Renaissance ? Art, culture, société et politique ont été imbriqués tout au long de l'histoire. La Tunisie postrévolutionnaire a aussi trouvé dans l'art un véhicule pour réclamer mais, surtout, pour tester la conscience du nouveau gouvernement tunisien en matière de progressisme convaincu. *Le Printemps des Arts*, conçu entre mai et juin 2012 a remis en question les volontés et les intentions transformatrices du nouveau gouvernement. Ceci ajoute désillusion et frustration à la force mobilisatrice juvénile qui organisa les révoltes. L'optimisme et le ressac « postrévolutionnaire » se heurtent contre de durs murs invisibles formés par des structures formelles et informelles imperméables au changement.

On ne peut pas simplement éliminer le caractère subversif de l'art dans un contexte de transformation.

Malgré sa fragilité et sa fragmentation, le nouveau gouvernement tunisien, cependant, tente de faire voir à la communauté internationale à travers des gestes symboliques un véritable engagement politique aligné avec les préférences occidentales. Le 13 juin 2012, un tribunal militaire a condamné à perpétuité l'ancien président Ben Ali en exil, en supposant que l'Arabie saoudite l'extradera. Dans la même lignée, et sans une coordination préalable avec le président tunisien Moncef Marzouki, le président de l'Assemblée nationale constituante, Ben Jafar, a organisé une réunion extraordinaire où l'on a commencé à discuter la délicate hypothèse d'extrader l'ancien premier ministre de la Libye, Al Baghdadi al Mahmoudi.

L'avenir, tel que l'on a démontré, est hypothéqué. Le nouveau gouvernement ne peut pas échapper à une force historique marquée par les intérêts géostratégiques. Les risques de retomber à long terme dans le financement de nouvelles formes de dictature dissimulée ou un contrôle strict en raison des intérêts nationaux ou internationaux peuvent être présents à l'horizon. Et ainsi, les procès de démocratisation ici exposés pourraient vouer à l'échec. ■